

Rapport de stage

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

2015-2016

**Développement d'une politique d'acquisition à la médiathèque du
centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane : enjeux et moyens
d'actions pour une cohérence de fonds**

Capucine GILLE

Stage effectué du 4 janvier au 1er avril 2016

Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane

Rapport de stage dirigé par

Sandra GIBOUIN

Documentaliste

Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane



Oradour-sur-Glane est le symbole des malheurs de la Patrie. Il convient d'en conserver le souvenir, car il ne faut plus jamais qu'un pareil malheur se reproduise.
Charles de Gaulle, 4 mars 1945 à Oradour-sur-Glane



Remerciements

Je tiens à remercier Sandra Gibouin pour sa gentillesse, son aide et son écoute ainsi que Danielle Herry, qui m'ont aidée tout au long du stage.

Je remercie également Richard Jezierski, directeur du centre de la mémoire, pour m'avoir permis de faire ce stage, ainsi que toute l'équipe du centre pour leur accueil.

Je remercie aussi la promotion de la licence et en particulier Doriane Goupil, Elodie Donzeau et Laura Faillat.



Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	8
1. Le centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane et son centre de documentation: missions et caractéristiques	9
1.1. Le centre de la mémoire : un lieu de transmission de la mémoire.....	9
1.1.1. L'histoire du centre de la mémoire	9
1.1.2. Les espaces d'expositions.....	10
1.2. Le centre de documentation : un centre de recherche.....	11
1.2.1. Les missions du centre de documentation.....	11
1.2.1.1 <i>Une mission de conservation</i>	11
1.2.1.2 <i>Une mission de diffusion des documents et de l'information</i>	12
1.2.1.3 <i>Une mission de transmission de la mémoire à travers les documents</i>	12
1.2.2. Les différents fonds des archives.....	13
1.2.2.1 <i>Le fonds 1Etud</i>	13
1.2.2.2 <i>Le fonds ouvert</i>	14
1.2.2.3 <i>Le fonds privé</i>	14
1.2.2.4 <i>La photothèque</i>	15
1.2.2.5 <i>La base de données de témoignages</i>	15
2. La médiathèque du centre de documentation et ses spécificités	17
2.1. L'analyse et l'état des lieux du fonds de la médiathèque	17
2.1.1. L'inventaire des périodiques.....	18
2.1.2. Le plan de classement des ouvrages de la médiathèque	19
2.1.3. Le plan de classement des vidéos de la médiathèque	20
2.2. La politique d'acquisition de la médiathèque du centre de documentation.....	21
2.2.1. Les acquisitions selon la nature du fonds	21
2.2.2. L'acquisition et la sélection des documents	21
2.3. Les utilisateurs du centre de documentation	23
2.3.1. Les utilisateurs externes à la structure.....	23
2.3.2. Les utilisateurs internes.....	24
3. Propositions d'améliorations pour la médiathèque du centre de documentation : moyens d'actions	25
3.1. La création d'une charte documentaire.....	25
3.1.1. La fonction d'une charte documentaire	25



3.1.2. La charte documentaire de la médiathèque du centre de documentation	25
3.2. Le personnel du centre de la mémoire et le service éducatif	26
3.2.1. La réalisation d'un questionnaire sur l'utilisation de la médiathèque à l'attention du personnel du centre de la mémoire	26
3.2.2. La réalisation d'entretiens avec le service éducatif	29
3.2.2.1 <i>Un entretien avec la responsable du Service Pédagogique : Danielle Herry..</i>	29
3.2.2.2 <i>Un entretien avec une enseignante travaillant au Service Pédagogique : Babeth Robert</i>	30
Conclusion	31
Références bibliographiques	32
Annexes.....	34



Table des illustrations

Figure 1 : Plan de centre de la mémoire.....	11
Figure 2 : Statistiques sur le fonds en nombre d'exemplaire entre 2001 et 2015	17
Figure 3 : Les différents types de documents de la médiathèque	18
Figure 4 : Statistiques du nombre de visites au centre de documentation	23
Figure 5 : Question 5 du questionnaire.....	27
Figure 6: Question 3 du questionnaire.....	27
Figure 7: Question 4 du questionnaire.....	28
Figure 8: Question 1 du questionnaire.....	28
Figure 9: Question 2 du questionnaire.....	28



Introduction

Le centre de documentation du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane, fut inauguré en 1999. Il joue un rôle important dans la conservation des documents relatifs au drame du 10 juin 1944 mais aussi dans la transmission et la mise en valeur de ces informations.

La médiathèque du centre permet également cette transmission, en conservant un certain nombre d'ouvrages, de périodiques et de vidéos relatifs au drame d'Oradour. Aujourd'hui la responsable de la médiathèque du centre de documentation souhaite mener une réflexion sur la politique d'acquisition qui est peu structurée actuellement. Le but étant de définir les enjeux ainsi que les moyens d'actions pour une cohérence des fonds.

Dans un premier temps, nous allons présenter les missions et les caractéristiques du centre de la mémoire et de son centre de Documentation.

Dans un second temps, nous allons analyser et faire un état des lieux de la médiathèque du centre de documentation en précisant la nature des fonds, sa politique d'acquisition et ses utilisateurs.

Enfin nous terminerons par proposer différentes améliorations et moyens d'actions pour la médiathèque, en nous basant sur la création d'une charte documentaire ainsi que la réalisation d'un questionnaire destiné au personnel du centre de la mémoire.



1. Le centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane et son centre de documentation: missions et caractéristiques

1.1. Le centre de la mémoire : un lieu de transmission de la mémoire

1.1.1. L'histoire du centre de la mémoire

Le centre de la mémoire se situe à Oradour-sur-Glane plus précisément à l'Auze en face du village martyr. Il a été créé dans le but de conserver la mémoire (orale et écrite) du drame, et de transmettre aux générations à venir le souvenir du 10 juin 1944¹.

C'est plus précisément en 1946, deux ans après le massacre du 10 juin 1944, que la décision est prise de préserver les ruines du village ainsi que la reconstruction d'un nouveau bourg à côté.

Par la suite, en 1991 est mis en place l'idée de construction d'un centre de la mémoire. La volonté de créer un centre vient du fait que l'on a voulu rompre avec le silence des ruines qui s'accroît avec la disparition des derniers témoins. Il était donc question de la création d'un lieu où l'histoire et la mémoire seraient confrontées. C'est ainsi que quatre lieux de mémoire sont désormais présents sur ce site à savoir les ruines, le martyrium de l'Etat, le mémorial de l'association, et le Centre de la mémoire.

Avant la création du centre de la mémoire, un travail de recontextualisation de l'histoire et de la mémoire a dû avoir lieu. Jean-Jacques Fouché, chef de projet du centre, a effectué un long travail de recherche. Grâce à cela il a pu regrouper un grand nombre d'archives en hiérarchisant les données pour aboutir à la création de ce centre. D'après Jean-Jacques Fouché ce centre est « *un lieu qui propose un récit historique* » il ajoute également « *A l'évidence, les archives permettent d'appréhender une situation différente que celle retenue par la mémoire collective* »²

C'est grâce au maire de l'époque et à l'Association Nationale des Familles des Martyrs d'Oradour-sur-Glane³ qu'est apparue la volonté de « *créer une structure d'accueil et d'information afin de perpétuer la mémoire d'Oradour et de mettre fin aux multiplications des interprétations* » et qu'est née l'idée d'un centre de la mémoire.

En effet la disparition progressive des témoins de l'histoire a entraîné une fragilité de la mémoire. Les générations suivantes ont eu peur de la disparition et de la transformation de

¹ Massacre exécuté dans le village d'Oradour-sur-Glane par la 2^{ème} division SS « Das Reich » qui a fait 642 victimes.

² FOUCHÉ Jean-Jacques, *Le Centre de la mémoire d'Oradour*, Vingtième siècle, mars 2002

³ ANFMO : Association Nationale des Familles des Martyrs d'Oradour-sur-Glane



la mémoire. En effet les ruines ne transmettent pas le récit, par conséquent la création du centre de la mémoire est là pour informer sur le drame d'Oradour.

La scénographie du centre fut réalisée par Yves Devraine (qui a aussi réalisé le Mémorial de Caen). En outre les architectes du centre sont Alberto Carrilero et Jean-Louis Marty. Le 16 juillet 1999 le centre de la mémoire est inauguré en présence du président de la République Jacques Chirac, et de la ministre de la culture Catherine Trautmann.

Par conséquent le centre de la mémoire possède un rôle de transmission de la mémoire, mais aussi un rôle d'information et de communication ainsi qu'un rôle pédagogique puisqu'il propose une exposition permanente ainsi que des expositions temporaires.

1.1.2. Les espaces d'expositions

Le centre de la mémoire propose une exposition permanente que l'on appelle « le parcours de la mémoire ». Il est composé de 5 espaces d'expositions constitués de documents d'archives, de témoignages, et de récits. Voici les 5 espaces que le visiteur parcourt tout au long de l'exposition :

- 1- 1933-1944 : les étapes d'une mise au pas
- 2- Avant le 10 juin 1944 à Oradour : la restitution du drame
- 3- Le 10 juin à Oradour : la restitution du drame
- 4- La reconnaissance nationale et la reconstruction
- 5- Un message universel

Ce parcours a été mûrement réfléchi puisqu'il est réalisé dans un sens chronologique. Il retrace la montée du nazisme en Allemagne ainsi que son extension aux pays frontaliers au début de la Seconde Guerre mondiale. Dès le hall d'entrée, le visiteur se trouve plongé dans un décor assez austère, c'est-à-dire que l'on se trouve face à un espace dénudé avec des murs en béton brut (matériau singulier du centre de la mémoire). Chaque salle d'exposition présente des formes différentes. La première salle présente la mise au pas de la société allemande et de la France occupée et la deuxième la terreur SS du front de l'Est au Sud-Ouest de la France ainsi que la vie à Oradour les 8 et 9 juin 1944. Tout le drame d'Oradour-sur-Glane est ensuite restitué dans la grande salle qui comprend une salle de projection⁴. Un espace rectangulaire est consacré à la reconstruction d'Oradour, la reconnaissance nationale du village martyr, le procès de Bordeaux et l'amnistie. Enfin le parcours se termine par une grande salle circulaire présentant un message universel qui invite le visiteur à la

⁴ Voir le plan du centre de la mémoire en figure 1

réflexion. En effet on y trouve une vingtaine de citations d’auteurs divers incrustés au sol ainsi qu’un jeu de miroir aux murs permettant ainsi que la pensée de chacun se reflète.

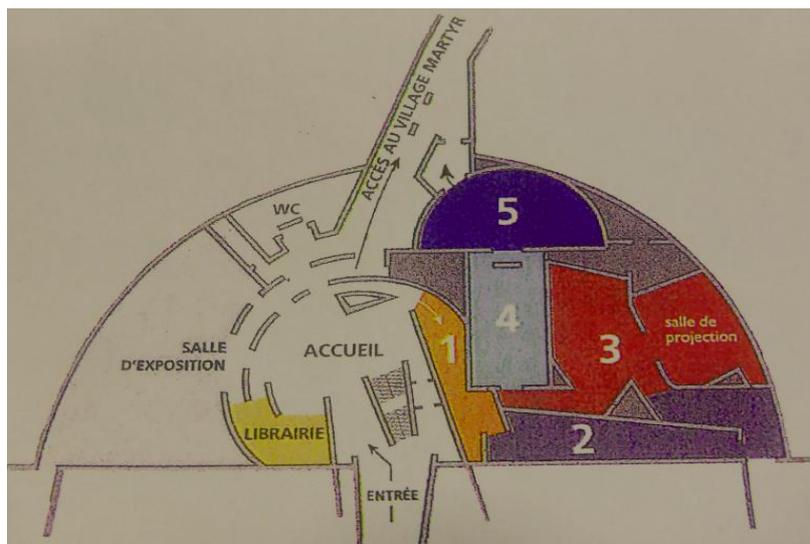


Figure 1 : Plan de centre de la mémoire

Le centre de la mémoire propose également des expositions temporaires dont la durée peut s’étendre de 2 à 10 mois. De 2000 à 2015, 19 expositions temporaires⁵ ont été réalisés par le centre de la mémoire : réalisations notamment possibles grâce au centre de documentation qui est à la fois un centre de recherche mais aussi de diffusion de l’information et de conservation des documents.

1.2. Le centre de documentation : un centre de recherche

1.2.1. Les missions du centre de documentation

1.2.1.1 Une mission de conservation

Le centre de documentation est tenu d’effectuer différentes missions. Il s’agit plus précisément dans un premier cas de tenir une mission de conservation des documents. Cette mission consiste à acquérir et conserver tous les documents relatifs à la thématique d’Oradour-sur-Glane plus spécifiquement, ainsi que des documents sur la Seconde Guerre mondiale plus généralement dans la médiathèque. Par ailleurs le centre de documentation gère aussi les archives, dont le fonds est composé de nombreux dons de particuliers. Il s’agira donc d’entretenir et conserver les précieux documents et/ou objets dans des boîtes spécifiques. Les archives comprennent le Fonds 1Etud ; le Fonds ouvert : le Fonds Privé ; ainsi que la Photothèque. Cependant le centre de documentation gère aussi la médiathèque.

⁵ Voir la liste des expositions temporaires en annexe 1



À ce titre, il doit conserver les ouvrages référents aux thèmes afin de créer la pérennité de ceux-ci et pouvoir les transmettre aux générations futures.

1.2.1.2 Une mission de diffusion des documents et de l'information

Le centre de documentation a également pour mission de diffuser les documents, c'est-à-dire qu'ils vont pouvoir être consultables par tous sur rendez-vous. Les chercheurs peuvent venir trouver des informations. Il a également une mission de diffusion de l'information, et cela s'effectue en répondant aux questions et demandes d'usagers tant particuliers que professionnel. Plusieurs moyens de réponse sont disponibles à savoir le téléphone, le courrier ou le courriel.

1.2.1.3 Une mission de transmission de la mémoire à travers les documents

Enfin le centre de documentation a pour mission de valoriser la mémoire à travers les documents. En effet les documents peuvent servir par exemple à la création d'une exposition temporaire. Dans ce cas-là, les documents servent de bases d'informations sur un sujet donné. Les documents peuvent aussi servir pour l'étude d'un sujet précis dans le but de réaliser un documentaire.

La diffusion se réalise tant par les informations qu'un ouvrage peut donner, que par la vue d'un objet ou d'une photographie. Il s'agit là d'un des rôles fondamentaux du centre à savoir la transmission de la mémoire tant visuelle, qu'écrite. Auparavant la transmission de la mémoire s'effectuait par les anciens, à travers des récits. Cependant le temps passe, et un jour nous n'aurons plus de contact avec celui qui a vécu les événements. Par conséquent, il s'agit de continuer de transmettre les récits écrits de ces personnes, afin de ne jamais oublier. Le centre de documentation est là afin de conserver toutes ces traces.

Par ailleurs, de nombreux ateliers pédagogiques sont proposés aux scolaires. Ils sont organisés par le centre de documentation, le service pédagogique du centre de la mémoire ainsi qu'avec une professeure d'histoire. Les différents groupes scolaires peuvent ainsi découvrir des ateliers d'archives, des ateliers d'art ainsi que des ateliers de scénographie.

L'atelier d'archive⁶ consiste donc à travailler sur la mémoire du drame à partir de documents d'archives.

Par conséquent le centre de documentation a plusieurs missions à effectuer, et il ne faut pas oublier de citer celle de la collecte de documents, permettant l'enrichissement documentaire du centre. Cela nous amène désormais à présenter les différents fonds des archives présents au centre de documentation.

⁶ Voir le lien suivant pour la présentation des différents ateliers d'archives disponibles : <http://www.oradour.org/fr/content/ateliers-gratuits-sur-inscription>



1.2.2. Les différents fonds des archives

Le centre de documentation possède des archives réparties en plusieurs fonds à savoir le Fonds 1Etud ; le Fonds ouvert ; le Fonds Privés ; et la Photothèque. Nous allons étudier chaque fonds afin de déterminer ce qu'ils possèdent.

1.2.2.1 Le fonds 1Etud

Tout d'abord le **fonds 1Etud**⁷ regroupe toutes les études qui ont été produites par le centre de la mémoire et de la documentation. Les différentes études et documentation furent rassemblées notamment par Jean Jacques Fouché, chef de projet du centre de la mémoire, avant l'ouverture en 1999 de celui-ci. Ces études ont notamment servis pour la création de l'exposition permanente que l'on trouve au sein du centre.

Le fonds Etud1 est un fonds fermé comprenant dix mètres linéaires d'archives, dont les dates s'étendent de 1994 à 1999. Comme nous l'avons dit précédemment, Jean Jacques Fouché a été missionné pour effectuer des recherches historiques (pour la création de l'exposition permanente). Ainsi le fonds Etud1 est constitué de copie de fonds d'archives provenant : du dépôt central des archives de la justice militaire au Blanc ; du service historique de l'Armée de Terre à Vincennes ; des archives nationales ; des archives départementales de la Haute-Vienne ainsi que du centre de la documentation juive contemporaine.

Dans ce fonds il est possible de trouver aussi de la correspondance avec des personnes en lien avec l'histoire de la 2^{ème} guerre mondiale, mais également des ouvrages, des photographies, des articles de presse, et des études de Jean Jacques Fouché.

Il est possible de consulter sur le site du centre de documentation d'Oradour-sur-Glane le répertoire numérique⁸ détaillé du fonds 1Etud. Il présente les différentes archives qui se divisent en plusieurs catégories par thèmes :

- Armée allemande, collaboration, gouvernement de Vichy
- Déportation, solution finale, systèmes concentrationnaires, Shoah
- Maquis, résistance, Libération
- Histoire du massacre du 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane
- Conservation des ruines et construction du nouveau Bourg
- Les grands procès de la Seconde Guerre mondiale
- Révisionnisme et négationnisme

⁷ Voir le lien :

http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=39&Itemid=68

⁸ Voir le lien : <http://www.docmoradour.cassioweb.com/images/stories/repertoirearchives/fonds1etud.pdf>

- Commémorations, devoir de mémoire, structures muséales
- Conflits postérieurs à 1945, droits de l'homme
- Etudes de Jean Jacques Fouché, chef de projet du centre de la mémoire et documents s'y rapportant
- Travaux de recherches commandés par le centre de la mémoire
- Expositions temporaires (1994-1999)

1.2.2.2 Le fonds ouvert

Le **fonds Ouvert**⁹ est composé essentiellement de documents et de dons adressés au centre de la mémoire. Il comporte cinq mètres linéaires d'archives. Ce fonds a débuté en 2001, mais il n'y a pas d'année de fin puisqu'il s'agit d'un fonds ouvert donc en constante évolution.

Ce fonds ouvert est constitué de copie de fonds provenant notamment du Musée National de la Résistance, du musée de la Résistance et de la déportation à Toulouse, des archives municipales de Limoges et aussi des archives départementales de la Haute-Vienne, ou de pièces d'archives originales. On y trouve aussi des livres, copies de livres, copies d'articles de presse ainsi que des périodiques.

Ce fonds est divisé en plusieurs thèmes à savoir :

- Oradour-sur-Glane
- Résistance, maquis, libération
- Crimes nazis
- Allemagne nazie
- Collaboration, régime de Vichy
- Après guerre
- Révisionnisme et négationnisme

1.2.2.3 Le fonds privé

Le **fonds privé**¹⁰ est composé de dons de particuliers réalisés depuis 1994. Il est composé de 4 mètres linéaires d'archives, dont les dates s'étendent de 1938 à 1944. Ce fonds est principalement constitué de photographies, de correspondances, des objets, des copies de documents. Tous ces documents sont conservés sous la côte « FP » et sont numérotés par ordre d'arrivée. Par exemple le fonds Marguerite Simon est arrivé en

⁹ Voir le lien :

http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=40&Itemid=69

¹⁰ Voir le lien :

http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=41&Itemid=70

deuxième et porte la côte 2 FP. Ce fonds privé est également constitué du fonds Jean Henry, Jacqueline Pinède et Jean Magnane ainsi que le fonds de l'association nationale des familles des martyrs d'Oradour.

1.2.2.4 La photothèque

La photothèque¹¹ est constituée de 1420 photographies. Ce fonds regroupe les dons de particuliers de familles le plus couramment, ainsi que les achats de photographies. Certaines de ces photographies sont libres de droits, et d'autres sont soumises à des licences. Ce fonds est lui aussi divisé en plusieurs thèmes :

- Les corps outragés
- La population avant le massacre
- Les cartes postales figurant l'ancien bourg
- Le village en ruines
- Les commémorations
- Le nouveau village

1.2.2.5 La base de données de témoignages

Depuis 2009, le centre de la mémoire d'Oradour possède une base de données en partenariat avec l'ONAC¹² de la Haute-Vienne. Cette base de données a pour but de conserver les enregistrements des témoignages des personnes qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale et qui ont un lien avec Oradour-sur-Glane. À ce jour, la base de données comprend 372 témoignages recensés, mais qui est constamment enrichi par de nouveaux enregistrements de témoins. La base de données participe à la perpétuation de la mémoire de cette période qu'est la Seconde Guerre mondiale, et plus précisément en région Limousin avec le drame du 10 juin 1944. Il s'agit également d'une très précieuse source d'information pour tout historien qui souhaite se renseigner sur cette période.

Sur le site du centre de documentation d'Oradour-sur-Glane, il est possible de consulter quelques extraits de témoignages¹³ de rescapés du drame, comme par exemple celui d'Albert Valade, Robert Hébras, André Desourteaux, Jean-Marcel Darthout, Camille Bardet et Camille Senon.

¹¹ Voir le lien :

http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=56

¹² ONAC : Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre

¹³ Voir le lien :

http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_k2&view=itemlist&layout=category&task=category&id=35&Itemid=86

Par conséquent, le centre de documentation réalise tant des missions de conservation, de diffusion de documents grâce aux archives, que de transmission de la mémoire avec les expositions du centre de la mémoire, mais aussi de collecte des documents. Le centre de documentation, outre les archives, possède une médiathèque permettant de compléter les ressources documentaires et mémorielles. C'est pourquoi nous allons maintenant nous attarder sur la médiathèque et ses spécificités.



2. La médiathèque du centre de documentation et ses spécificités

Dès l'ouverture du centre de la mémoire en 1999, un centre de documentation a été mis en place. Il comprend une médiathèque spécialisée tous publics sur fonds publics. L'accès à cette médiathèque se fait uniquement sur rendez-vous, et la consultation se fait sur place. Celle-ci ne fait pas de prêts à domicile, ni de prêts entre médiathèques. Cependant il est possible d'obtenir des renseignements bibliographiques par téléphone, par courrier, ou par messagerie. Un service de photocopie et de numérisation est également disponible.

2.1. L'analyse et l'état des lieux du fonds de la médiathèque

En 2015, la médiathèque du centre de Documentation comprenait en tout 5952 documents (y compris section adulte et enfant/adolescent). Ce fonds est constitué de 52 % de monographies, 43 % de périodiques, 5 % de vidéos, 0,5 % de DVD vidéo, et 0,1 % de CD Audio et Cédérom. En section adulte le total de ce fonds correspond à 3580 documents, et en section enfant/adolescent à 445 documents. Les monographies sont les plus nombreuses puisque qu'on en dénombre 3096. Vient ensuite les périodiques au nombre de 2530. Les vidéos commencent à prendre de l'ampleur dans le sens où il y en a de plus en plus à savoir 279. Par ailleurs on recense au total 33 DVD vidéo dans la médiathèque, 6 cédéroms et 8 CD Audio.

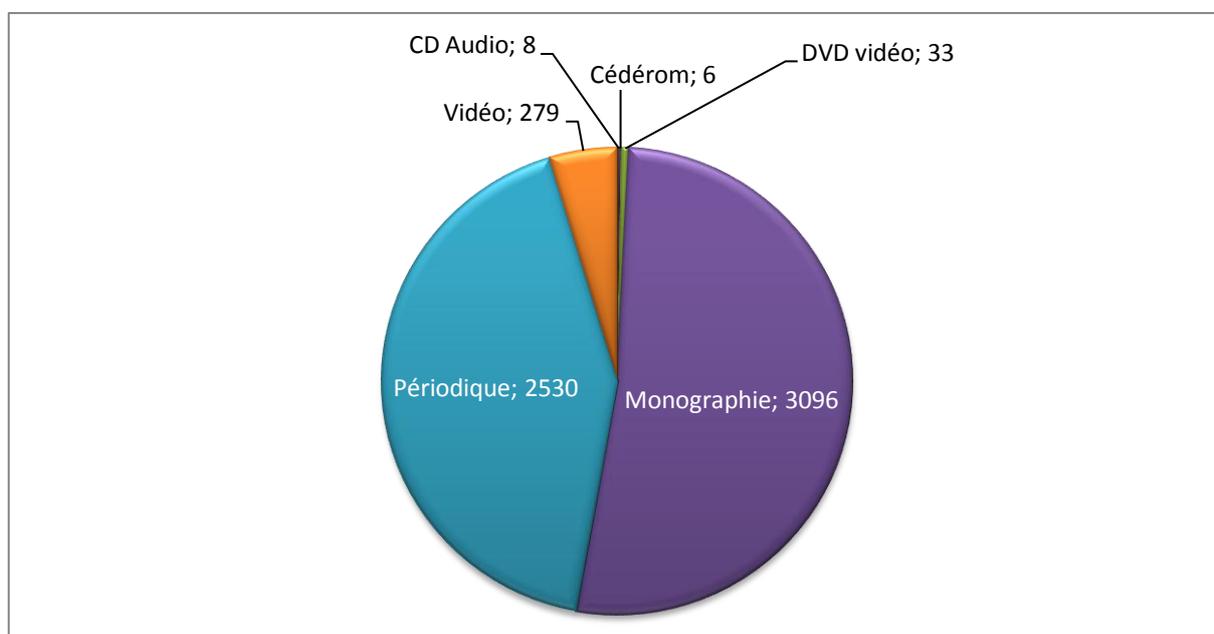


Figure 2 : Statistiques sur le fonds en nombre d'exemplaire entre 2001 et 2015

À l'origine, le SIGB utilisé se nommait Quick Book Gold, cependant le centre de documentation a dû changer de SIGB en 2009. Le nouveau SIGB désormais utilisé s'intitule Cassiopée. Grâce à ce logiciel il est possible d'observer des statistiques concernant le fonds de la médiathèque en nombre d'exemplaires (précisé ci-dessus) ainsi que sur les types d'ouvrages que l'on peut trouver.

On trouve différents types de documents à la médiathèque du centre de documentation. En effet, il est possible de trouver entre autres : biographie et autobiographies, atlas, bandes-dessinées, dossiers documentaires, mémoires de fin d'études et thèses, dossiers de presse, témoignages, des catalogues des différentes expositions du centre de la mémoire, des romans historiques, des usuels, des ouvrages pédagogique, des fictions, des revues, et des livres historiques.

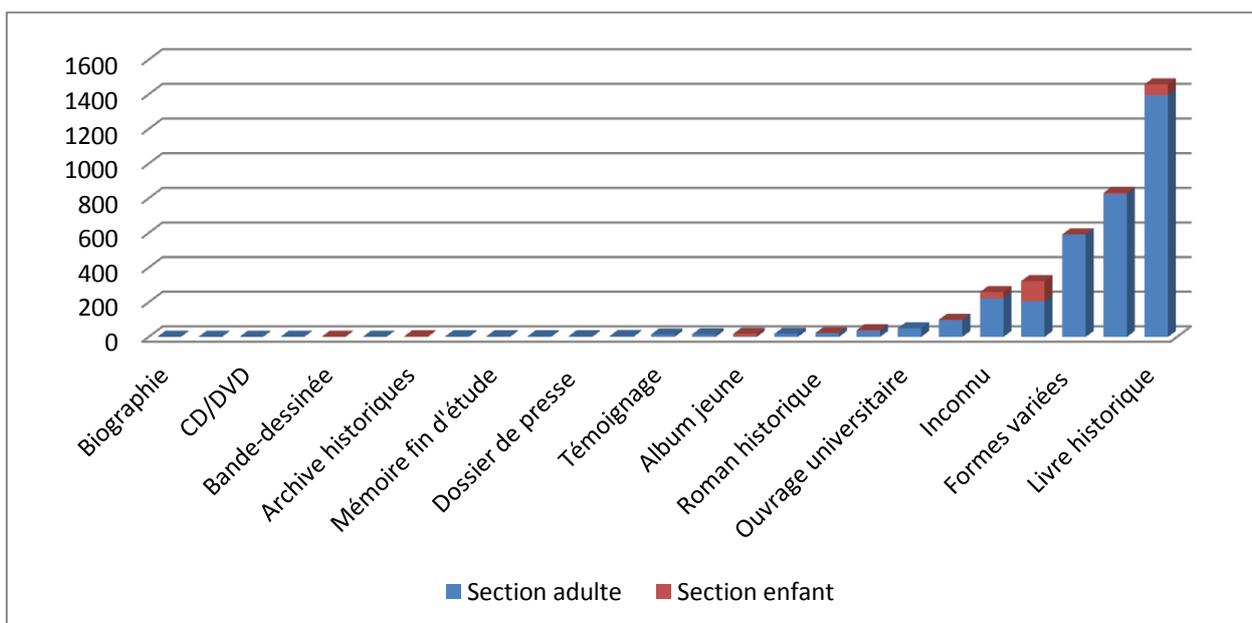


Figure 3 : Les différents types de documents de la médiathèque

2.1.1. L'inventaire des périodiques

Concernant le nombre de périodiques on m'a demandé de réaliser un travail de mise à jour afin de savoir le nombre de revues présents au sein de la médiathèque. J'ai donc effectué un inventaire des périodiques. Pour cela j'ai utilisé le fichier Excel contenant toutes les informations sur les périodiques présents dans la médiathèque, et sur lequel la documentaliste met à jour l'arrivée des différents numéros dans le fonds.

Ce fichier se compose de 7 colonnes¹⁴ à savoir : titre de périodique ; ISSN ; lieu d'édition ; éditeur ; état de la collection ; périodicité ; inventaire.

¹⁴ Voir la représentation du fichier Excel en annexe 2

Pour faire l'inventaire du nombre des revues, j'ai ajouté une colonne « *nombre de revues* ». Ensuite je suis allée voir les périodiques classés dans la réserve (quand les documents datent de quelques années et ne sont pas conservés dans la médiathèque). Nous avons remis à jour chaque inventaire du périodique, c'est-à-dire à partir de quel numéro le centre de documentation a commencé à recevoir le périodique et jusqu'à quand (si l'abonnement est arrêté). Lorsque cela était nécessaire, j'ai précisé dans le fichier quand tel numéro de périodique manquait à l'appel.

Au total la médiathèque du centre de documentation compte 80 abonnements périodiques et possède un total de 2530 périodiques précisément.

Ce travail de mise à jour de l'inventaire des périodiques a permis de rajouter des détails manquants, tels l'absence d'un numéro, ou d'une information comme la périodicité par exemple. Désormais le nombre précis de périodique est connu tant dans la médiathèque que dans la réserve.

2.1.2. Le plan de classement des ouvrages de la médiathèque

Le plan de classement de la médiathèque est spécifique à celle-ci, c'est-à-dire qu'il est propre à sa thématique générale à savoir la Seconde Guerre mondiale et à la chronologie, c'est-à-dire avant 1945 jusqu'à nos jours. La médiathèque possède aussi une thématique plus spécifique, consacrée au massacre du 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane. Ces différents ouvrages sont donc rangés selon un plan de classement précis à savoir par thème :

- Avant guerre et montée du nazisme
- Histoire générale de la seconde guerre mondiale
- Allemagne Nazie (1933-1945)
- Armée Allemande
- Solution finale, déportation et systèmes concentrationnaires
- La France pendant la seconde guerre mondiale
- Régime de Vichy et collaboration
- Histoire d'Oradour-sur-Glane et du Limousin
- La résistance
- Libération nationale et fin de la guerre
- Après la guerre : de 1945 à nos jours
- Devoir de mémoire et histoire
- Guerres, massacres, discriminations et droits de l'homme
- Usuels et ouvrages pédagogiques

Ces grands thèmes sont ensuite divisés en sous-thèmes plus précis. Chaque thème est divisé d'environ 1 à 8 sous-thèmes. Le thème qui en possède le plus est le sixième : *La France pendant la seconde guerre mondiale*. En effet il comprends 8 sous-thèmes allant de l'histoire générale de la France pendant la seconde guerre mondiale, à la drôle de guerre, à la politique française de 39 à 45, la France sous l'occupation, les études culturelles, économiques et sociales pendant la seconde guerre mondiale, l'Alsace pendant la guerre, les prisonniers de guerres français et enfin l'histoire des régions françaises pendant la 2^{nde} guerre mondiale.

Concernant l'histoire d'Oradour-sur Glane, la médiathèque possède de nombreux livres à ce sujet. D'après le plan de classement, on remarque 5 sous-thèmes à savoir : l'histoire du massacre d'Oradour-sur-Glane ; Fenoza (sculpteur) ; Histoire du Limousin ; Patrimoine et économie du Limousin ; Le Limousin pendant la seconde guerre mondiale.

Le système de cotation, qui permet de ranger physiquement un document se résume ainsi : **1.4 / 1**. Voici un exemple : le premier « 1 » correspond au premier grand thème à savoir « *L'avant guerre et la montée du nazisme* ». Le « 3 » quant à lui se rapporte au « *fascisme, au nationalisme et au totalitarisme en Europe* ». Le numéro suivant précédé d'un « / » représente le numéro d'inventaire du livre.

2.1.3. Le plan de classement des vidéos de la médiathèque

Pour ce qui est de la vidéothèque, le plan de classement est différent. En effet chaque plan de classement s'adapte au fonds qu'il contient. C'est ainsi que le classement des vidéos se résume à cela :

- V 0- Généralité
- V 1- Avant guerre
- V 2- Histoire générale de la Seconde guerre mondiale
- V 3- La France pendant la Seconde guerre
- V 4- Oradour
- V 5-Victimes et témoins
- V 6- Après la guerre : de 1945 à nos jours

Chacun de ces thèmes se divisent eux-aussi en sous-thèmes allant de 2 à 7 sous-thèmes.

La vidéothèque comprends plusieurs natures¹⁵ de documents à savoir : des fictions ; des documentaires ; des témoignages ; des émissions de télévisions (France 3 Limousin) ; des images d'archives ; des films en allemand et en anglais.

Avec l'état de lieux, nous avons vu la composition du fonds de la médiathèque. Grâce à toutes ces données nous avons ensuite pu déterminer quelles sont les types d'acquisitions effectuées au sein de la médiathèque.

¹⁵ Voir le lien : <http://www.docmoradour.cassioweb.com/images/stories/bibliographies/vidos.pdf>

2.2. La politique d'acquisition de la médiathèque du centre de documentation

2.2.1. Les acquisitions selon la nature du fonds

Les collections et plus précisément les supports suivants font l'objet d'acquisition au sein de la médiathèque sont :

- Périodiques
- Livres documentaires
- Romans
- Vidéos (DVD, CD)
- Enregistrements audio

Dans un premier temps, l'acquisition de périodiques constitue la part la plus importante du budget de la médiathèque, c'est-à-dire 79 %¹⁶. La liste des abonnements s'est développée depuis 2006. Les abonnements sont renouvelés annuellement et revus selon les nouveautés ou les demandes.

Dans un second temps l'acquisition d'ouvrages constitue la seconde part la plus importante du budget de la médiathèque à savoir 21 %.

La troisième part la plus importante du budget est consacrée à la conservation des archives et parfois à l'achat de celles-ci.

Comme nous avons pu l'analyser précédemment, l'acquisition de documents audiovisuels et multimédia ne représentent qu'une faible part du budget de la médiathèque. La documentation audiovisuelle s'acquiert sur un support à savoir le DVD. Pour la documentation multimédia, l'acquisition s'effectue sous le support du CD Audio et Livre-CD. Concernant les mémoires et thèses l'acquisition se fait par le biais du don. Les étudiants ayant fait leur stage au sein du centre de la mémoire peuvent déposer un exemplaire papier à la médiathèque.

2.2.2. L'acquisition et la sélection des documents

L'acquisition permet de faire évoluer les fonds de la médiathèque. Elle peut être réalisée grâce à l'achat ou au don. La sélection des documents est l'achèvement d'un travail de recherche documentaire (notamment les revues de presse réalisées par la veille) mais aussi par diverses suggestions d'usagers et de libraires, qui permettent l'évaluation des besoins.

Concernant la chronologie, la priorité est donnée pour l'acquisition de documents sur la période du XXème et XIXème siècle, et plus précisément sur la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et sur le drame d'Oradour-sur-Glane (1944).

¹⁶ Le budget annuel étant d'environ 3000 € pour les périodiques.



La sélection peut s'effectuer après une prise en compte des propositions d'achats (notamment du service éducatif), mais aussi après évaluation des manques recensés dans la médiathèque (rachat des documents disparus si besoin).

Tout d'abord la médiathèque prend en compte des critères intellectuels :

- **Critères historiques** : sur la Seconde Guerre mondiale, et sur le drame d'Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944.
- **Critères pédagogiques** : le service éducatif en particulier a besoin d'ouvrages éducatifs, pour mener à bien ses ateliers, conférences et autres activités avec un public scolaire.
- **Critères thématiques** : mémoire et histoire, ouvrages sur les guerres contemporaines, thématique liée aux expositions temporaires, et à l'actualité (veille), conférences, débats, colloques.
- **Critères de niveau et de genre** : les niveaux et les genres sont variés afin de toucher un vaste public : Romans historiques, documentaires.
- **Critères linguistiques** : les ouvrages peuvent être acquis dans diverses langues originales notamment en français, en allemand, et en anglais.

D'autre part, la médiathèque prend en compte des critères physiques et pratiques. Des acquisitions de fonds de toutes natures et tous supports peuvent être réalisées : documents textuels, publiés ou non, mémoires et thèses, rapports, documents iconographiques, documents d'archives, documents multimédia (CD Rom et CD audio), DVD.

Par ailleurs, les dons sont très importants au centre de documentation. Ils représentent un apport important notamment dans le fonds des archives mais aussi de la médiathèque. La médiathèque accepte les dons de documents de particuliers ou d'organismes tels que la Bibliothèque Départementale de Prêts de la Haute-Vienne. Ou alors par exemple durant mon stage, la documentaliste a reçu un mail de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris¹⁷. Effectuant un travail de désherbage, la bibliothécaire propose un don de plusieurs exemplaires du périodique « *Le Patriote résistant : journal des déportés internés et famille* ». Les documents sont ou seront sélectionnés selon les critères énoncés ci-dessus, afin d'être intégrés ou non au fonds.

Par conséquent, les acquisitions effectuées au sein de la médiathèque s'appliquent sur différents critères de sélections. Cependant il est aussi important de prendre en compte les utilisateurs de la médiathèque et de les analyser dès à présent.

¹⁷ Voir la proposition de don à la médiathèque en annexe 3.



2.3. Les utilisateurs du centre de documentation

2.3.1. Les utilisateurs externes à la structure

Premièrement, le centre de documentation peut recevoir des demandes de personnes externes à la structure. Après avoir pris rendez-vous, ils peuvent venir consulter sur place des documents communicables du centre de documentation. Afin d'étudier les utilisateurs du centre de documentation, nous avons repris les analyses de Solenn Fossey¹⁸, qui a fait un stage au centre de documentation d'Oradour-sur-Glane, en 2015. Grâce à ses analyses il est possible de présenter les différents usagers de la médiathèque.

D'après ses statistiques les personnes qui font le plus de demandes sont les particuliers à 45%, pour mener des recherches personnelles. Vient ensuite les étudiants d'universités et les scolaires (élèves de troisièmes, première et terminale) avec 22%, afin de réaliser des travaux scolaires et universitaires. Les enseignants font également des demandes à savoir 7%, mais cela est moindre par rapport aux particuliers. Des journalistes, des chercheurs et historien, et des professionnels de la documentation (archivistes) font également des demandes au centre. Il y a également des éditeurs et écrivains qui font appel aux services du centre de documentation tout comme des services publics comme la mairie par exemple.

Deuxièmement, la structure peut accueillir des utilisateurs externes en consultation sur place après avoir pris un rendez-vous. C'est en reprenant les différents rapports d'activités du centre de documentation que nous avons pu établir des statistiques concernant le nombre de visites au centre de documentation.

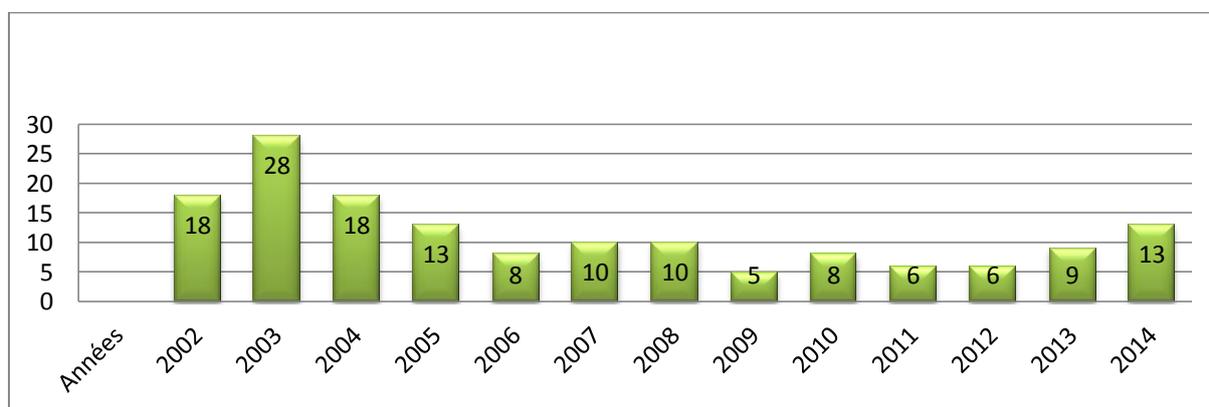


Figure 4 : Statistiques du nombre de visites au centre de documentation

¹⁸ FOSSEY Solenn. *Valoriser un fonds patrimonial sur le site internet d'un centre de documentation spécialisé*. Rapport de stage : Licence professionnelle Métiers des Bibliothèques et de la documentation. Limoges : Université de Limoges, 2014-2015, p.19.

Grâce à ce graphique nous pouvons observer qu'entre 2002 et 2004, le centre de documentation a reçu entre 18 et 28 visites. Ensuite les visites se sont estompées, cependant en 2014 à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du massacre d'Oradour-sur-Glane le centre a reçu 13 visites de documentaristes, de journalistes, d'étudiants et de chercheurs, ainsi que des artistes.

Globalement les visites au centre de documentation sont effectuées par des chercheurs, des enseignants, des étudiants, des documentaristes, des artistes. Le but de leurs recherches est varié, que ce soit la réalisation de mémoires ou de thèses, des projets de documentaires ou de films, et la rédaction d'un ouvrage ou d'articles.

2.3.2. Les utilisateurs internes

Deuxièmement, des utilisateurs internes (personnel du centre de la mémoire) peuvent venir à la médiathèque. En effet, il leur est possible de venir consulter un ouvrage et même de l'emprunter. Au total 3 services viennent consulter à la médiathèque :

- La direction : pour la préparation d'expositions temporaires afin d'établir des projets.
- L'accueil : en vue de préparations de visites guidées par exemple, ou pour simplement venir emprunter un livre
- Le service éducatif : pour la réalisation d'ateliers pédagogiques ou de conférences.

C'est ainsi que nous avons pu voir les différentes spécificités de la médiathèque du centre de documentation d'après un état des lieux et un inventaire de périodiques qui a permis d'apporter de nouvelles statistiques sur le nombre d'ouvrages présents. Nous avons également pu voir à partir de quels documents se base la politique d'acquisition mais aussi selon quels critères de choix. Les utilisateurs de la médiathèque et de son centre de documentation ont été présentés. Désormais il faut réussir à déterminer quels sont les enjeux et savoir si la politique d'acquisition actuelle répond aux attentes. Dès lors nous allons tenter de proposer différents outils qui pourraient aider au développement de la politique d'acquisition et améliorer la médiathèque du centre de documentation.

3. Propositions d'améliorations pour la médiathèque du centre de documentation : moyens d'actions

3.1. La création d'une charte documentaire

3.1.1. La fonction d'une charte documentaire

D'après l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques de Lyon, une charte documentaire, ou charte des collections est un document constitutif de la politique documentaire qui récapitule les choix opérés concernant les orientations documentaires de l'ensemble des collections et des ressources documentaires de la bibliothèque. L'article 7 de la Charte des bibliothèques fait la recommandation suivante : *"Les collections des bibliothèques universitaires et spécialisées doivent également répondre aux besoins d'enseignement et de recherche des établissements en cohérence avec les fonds existants [...] D'une manière générale chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées¹⁹".* Par ailleurs la charte documentaire est normalement soumise à la validation de l'autorité qui pilote l'établissement.

3.1.2. La charte documentaire de la médiathèque du centre de documentation

À ce jour, la médiathèque du centre de la mémoire ne possède pas de charte documentaire clairement définie. Grâce à ce stage, nous avons pu élaborer la charte documentaire afin de définir précisément la politique d'acquisition de la médiathèque. Cette charte permet de rendre publique les grandes orientations de la politique documentaire et d'exposer les principes constituant les collections. À travers cette charte sont présentés les fonds, ainsi que les supports qui font l'objet d'acquisitions et les sources d'acquisitions.

Afin de réaliser cette charte documentaire, nous nous sommes aidés d'un document intitulé : « *La politique d'acquisition en 12 points²⁰* » réalisé par l'Association des Bibliothécaires de France (ABF). Ce document précise, comme son nom l'indique, les 12 points qu'il est possible d'utiliser et de mettre en œuvre pour développer une politique d'acquisition. Voici les 12 points énoncés par l'ABF :

1. Disposer d'un responsable de la politique documentaire
2. Mettre en commun les réflexions « Acquérir n'est pas un acte solitaire »

¹⁹ CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. Charte des bibliothèques. 1991 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1096> (consulté le 04/03/2016)

²⁰ Voir le lien : <http://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points>

3. Réfléchir aux publics
4. Associer des partenaires à la réflexion
5. Evaluer les collections existantes
6. Etablir des indicateurs de gestion des acquisitions
7. Formaliser les procédures de désherbage
8. Penser « réseaux »
9. Utiliser les répartitions budgétaires
10. Choisir sans subir
11. Développer les compétences en acquisition
12. Produire un document de politique générale

Cependant à la fin du document est rappelé que « *Les 12 points évoqués ci-dessus constituent la trame de toute politique d'acquisition. Leur mise en œuvre nécessite du temps, temps de discussion, temps de maturation : la politique qui s'ensuivra n'en sera que plus cohérente* ».

Ainsi nous avons pu mettre en œuvre la création d'une charte documentaire²¹, mais il est important de noter que ce document pourra par la suite être modifié selon les nouveautés et les attentes de la médiathèque.

3.2. Le personnel du centre de la mémoire et le service éducatif

3.2.1. La réalisation d'un questionnaire sur l'utilisation de la médiathèque à l'attention du personnel du centre de la mémoire

Lors de ce stage, j'ai pu réaliser un questionnaire concernant l'utilisation de la bibliothèque par le personnel du centre de la mémoire.

Dans un premier temps, un questionnaire a été réalisé avec la documentaliste puis proposé à la direction afin d'avoir l'accord de diffusion. Le but principal étant de savoir et de comprendre les attentes du personnel, et d'avoir divers éléments de réponse concernant la gestion et l'organisation de la médiathèque. Un autre questionnaire avait déjà été mis en place en 2007 par la remplaçante de Sandra Gibouin, Sylvie Doido. Ainsi nous avons pu reprendre quelques réponses aux questions posées.

La réalisation d'un questionnaire a aussi beaucoup d'importance puisque la médiathèque a changé de lieu dans la structure même du bâtiment. Ce changement répondait notamment à des suggestions du personnel. Ainsi, il est important de refaire un questionnaire afin d'évaluer les nouvelles attentes.

²¹ Voir la charte documentaire en annexe 4.

Une des grandes interrogations de ce questionnaire²² est de savoir si la mise en place d'une carte informatisée pour les prêts serait judicieuse. En effet, les emprunts (internes) se réalisent grâce à un cahier où l'on écrit manuellement l'ouvrage que l'on emprunte. La réponse est à 54% oui contre 46% de non. Par conséquent 7 personnes ont répondu oui et 6 d'entre elles ont dit non. Les réponses sont très serrées, car les habitués de la médiathèque ont l'habitude de procéder à l'emprunt grâce au cahier.

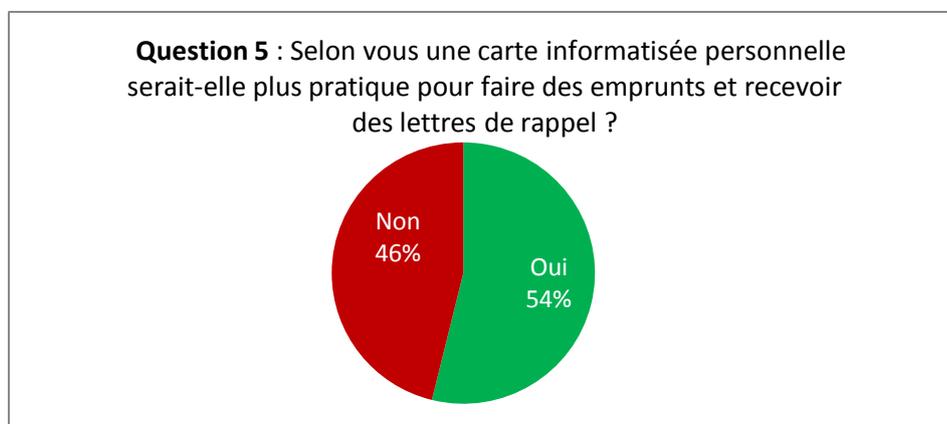


Figure 5 : Question 5 du questionnaire

Le fait de mettre en place une carte informatisée impliquerait de nombreux changements à savoir le fait que la documentaliste devrait être sur place pour faire l'emprunt. Or le week-end, le personnel travaillant à l'accueil vient emprunter des ouvrages, la documentaliste n'étant pas là. En effet la médiathèque reste ouverte à tous 7 jours sur 7. Il s'agissait là aussi d'une des autres interrogations que nous avons eues avec la documentaliste : « Venez-vous emprunter des livres lorsque la documentaliste est absente » et « Est-ce important pour vous que la médiathèque soit ouverte le week-end ». Ces questions avaient pour but de déterminer le nombre de personnes qui viennent à la médiathèque le week-end et lorsque la documentaliste n'est pas là. Selon les réponses, l'idée d'une carte informatisée pouvait prendre forme ou non. Et voici les réponses :

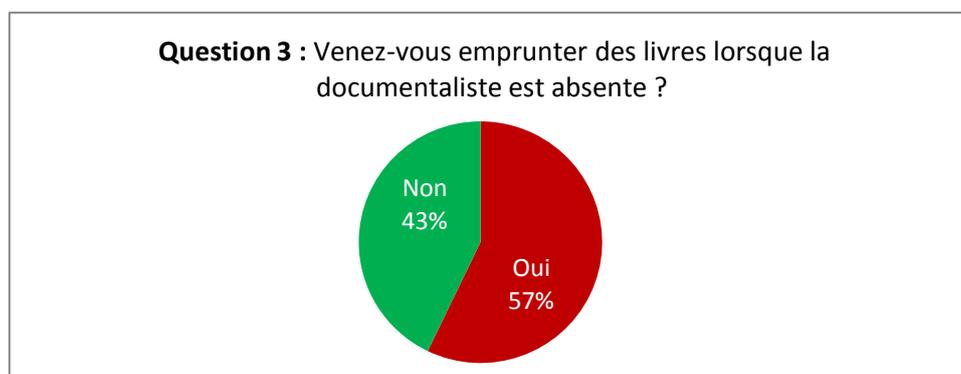


Figure 6: Question 3 du questionnaire

²² Voir le questionnaire en Annexe 5.

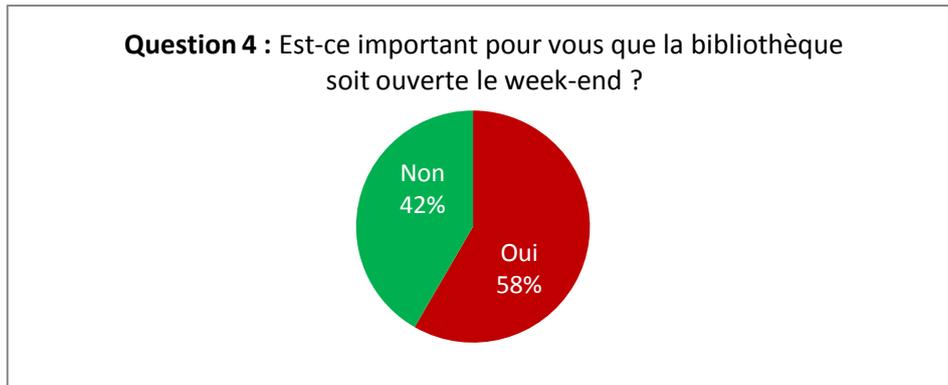


Figure 7: Question 4 du questionnaire

En définitive 57% du personnel vient emprunter des ouvrages à la médiathèque quand la documentaliste n'est pas présente. Et 58% d'entre-eux pensent qu'il est important de laisser la médiathèque ouverte le week-end. Contrairement à 43% et 42% qui ont répondu par la négative.

Ensuite d'autres questions ont permis d'établir des statistiques concernant l'utilisation même de la médiathèque telles que :

- Venez-vous emprunter des livres à la médiathèque du centre de documentation ? Si oui à quelle fréquence ?
- Si oui, quels types de documents consultez-vous le plus souvent ?

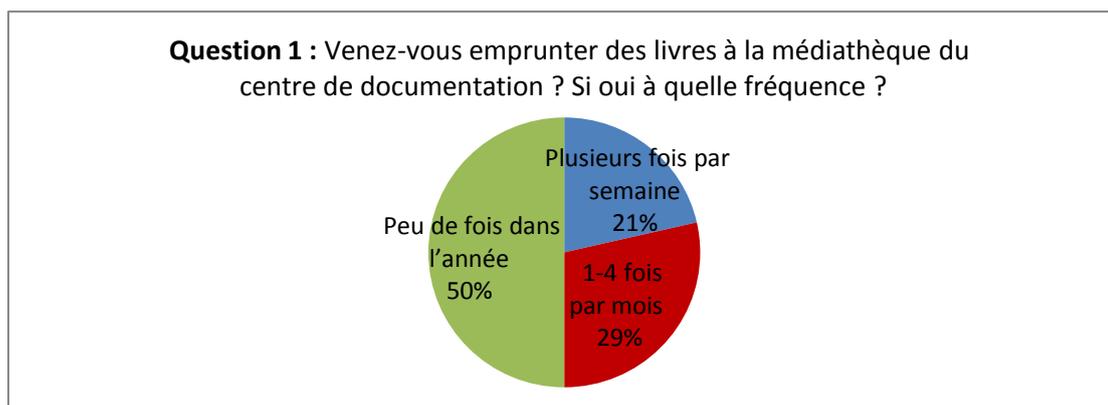


Figure 8: Question 1 du questionnaire

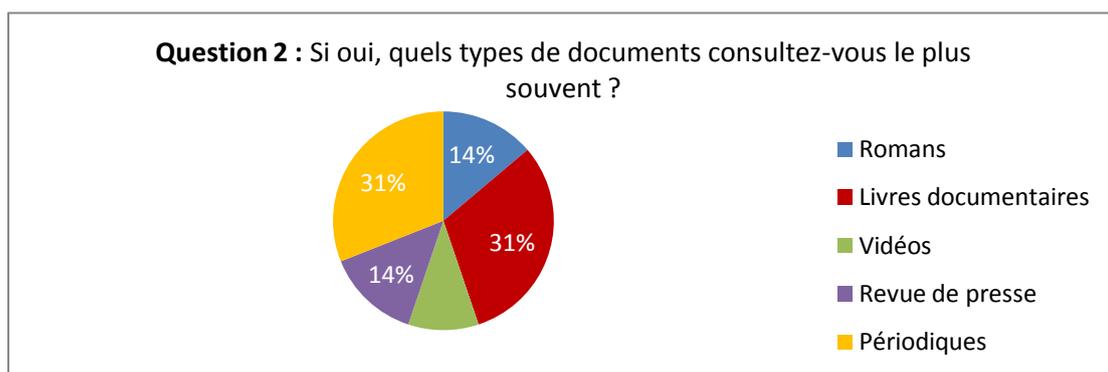


Figure 9: Question 2 du questionnaire

Au final, les membres du personnel viennent pour 50% d'entres-eux peu de fois de l'année et à 29% de 1 à 4 fois par mois. Mais cela ne veut pas forcément dire qu'ils ne viennent pas, en effet ils peuvent aussi tout simplement venir regarder et consulter un ouvrage ou même faire une demande sans se déplacer physiquement à la médiathèque.

Dans les réponses, les documents les plus empruntés sont les périodiques ainsi que les livres documentaires. Cela est cohérent par rapport au fonds, puisque d'après l'inventaire des revues, les périodiques sont les plus nombreux dans la médiathèque. Vient ensuite les livres documentaires, qui constituent principalement le fonds.

3.2.2. La réalisation d'entretiens avec le service éducatif

Afin d'approfondir les analyses sur les utilisateurs de la médiathèque du centre de documentation, nous avons effectué un entretien avec le service éducatif, qui est un service important à prendre en compte. En effet, le service éducatif travaille en lien avec le centre de documentation pour la réalisation d'ateliers pédagogiques à destination des scolaires. Il peut notamment venir en aide dans la façon où grâce aux ouvrages présents dans la bibliothèque, des informations peuvent être récoltées. C'est pourquoi nous avons réalisé un entretien avec le service éducatif afin de connaître et d'en savoir plus sur l'adéquation du fonds face aux attentes du personnel dédié.

3.2.2.1 Un entretien avec la responsable du Service Pédagogique : Danielle Herry

Dans un premier temps, nous avons réalisé un entretien avec Danielle Herry, responsable du Service Pédagogique. Différentes questions lui ont été posées et voici le résumé de ses réponses.

Concernant le fonds de la médiathèque, les recherches qu'elle a pu effectuer ont été fructueuses. Le fonds spécialisé est riche (livres sur Oradour), et par conséquent le fonds est en adéquation face aux attentes de la responsable.

Cependant, lors de la question « *Voudriez-vous faire quelques propositions d'acquisitions de livres pour la bibliothèque ?* », les attentes se font plutôt sur le souhait d'achats de romans, et de vidéos.

Enfin la dernière question posée était : « *Pour vous quelle est la vocation principale du centre de documentation et de sa médiathèque ?* ». La réponse étant que le centre de documentation se doit d'avoir une médiathèque de référence, où il est possible de trouver toutes les informations concernant Oradour-sur-Glane. Cette médiathèque est unique puisqu'elle se trouve sur le lieu du drame et donc de tout ce qui en découle. Mais pour la responsable, ce qu'il serait bon de développer idéalement serait une valise pédagogique sur l'enfance, c'est-à-dire travailler en direction de l'enfance grâce à des romans, des albums,

des bandes dessinées. Par ailleurs la création d'ateliers en direction d'un public local afin de faire découvrir la bibliothèque serait sans doute quelque chose à développer.

3.2.2.2 Un entretien avec une enseignante travaillant au Service Pédagogique : Babeth Robert

Dans un seconde temps, nous avons effectué un entretien avec une professeur d'histoire, Babeth Robert, qui travaille au service pédagogique avec la responsable citée précédemment. Afin d'étudier et de voir si le fonds est en adéquation vis-à-vis de ses attentes nous lui avons posé plusieurs questions. Nous avons ainsi pu récolter plusieurs informations à savoir qu'elle vient emprunter des ouvrages à la médiathèque environ 1 à 4 fois par mois. Les types de documents qu'elle consulte le plus souvent sont les vidéos (témoignages), la revue de presse réalisée par la documentaliste du centre de documentation, les périodiques, ainsi que des ouvrages scientifiques.

Une des questions importantes qui lui a été posée est : « *Est-ce que le fonds de la bibliothèque correspond à vos recherches pour la création des ateliers ?* ». La réponse est : incomplètement, puisque parfois Mme Robert doit aller chercher dans d'autres endroits (autre bibliothèque, bibliothèque personnelle) afin de trouver une information précise sur un sujet.

Par ailleurs nous lui avons demandé si parfois des livres ou des sujets précis manquent dans la médiathèque. La réponse est oui, notamment selon-elle en matière de relation Franco-allemande et des Droits de l'homme.

Babeth Robert vient régulièrement à la médiathèque afin de faire des propositions d'acquisitions de livres, et d'après elle, la médiathèque devrait posséder davantage de livres documentaires.

Enfin nous lui avons demandé la même dernière question : c'est-à-dire quelle est la vocation principale du centre de documentation et de sa médiathèque. L'enseignante a répondu que la vocation principale est de fournir des sources scientifiques, à destination notamment de chercheurs, et de toutes les informations que l'on peut avoir besoin. Une des autres vocations est de permettre l'accès aux archives, et de pouvoir se renseigner sur un sujet ou un thème précis notamment pour la création d'ateliers pédagogiques.



Conclusion

En définitive, ce stage au centre de documentation a permis la réalisation d'une charte documentaire pour la médiathèque. Nous avons pour cela utilisé en partie une méthode de marketing documentaire. Ceci nous a amené à étudier les différentes missions du centre de documentation, ainsi que les différents fonds d'archives dont il doit s'occuper. Par la suite nous avons fait un état des lieux afin de connaître le fonds de la médiathèque. À cette occasion un inventaire des périodiques a été effectué afin d'avoir des chiffres précis. De toutes ces études ont pu découler le développement de la politique d'acquisition, à travers l'analyse des acquisitions selon la nature du fonds et la sélection des documents.

Nous avons eu la possibilité de réaliser un questionnaire afin de savoir si oui ou non le fonds de la médiathèque est en adéquation face aux attentes du personnel dédié. Au final, le fonds est en adéquation puisque 69% du personnel utilise la médiathèque dans un souci de formation continue et de mise à niveau lors d'exposition temporaire. Cependant la médiathèque n'est consultable librement que pour le personnel interne. Toute personne externe doit prendre rendez-vous pour venir consulter des ouvrages. Ainsi il aurait pu être intéressant d'aller vers d'autres partenaires (Bibliothèque Universitaire de Limoges ; Bibliothèque d'Oradour-sur-Glane ; école d'Oradour-sur-Glane) afin d'élargir le fonds et de rendre plus complémentaire le centre de documentation avec une autre structure. Cela n'a malheureusement pas pu se réaliser dans le cadre de ce stage.

Néanmoins la médiathèque au sein même de la structure a changé récemment d'emplacement, désormais elle est plus grande et plus spacieuse ce qui pourrait ouvrir sur de nouveaux horizons et pourquoi pas à l'ouverture vers des partenariats qui mettrait à profit les différents fonds de la médiathèque du centre de documentation d'Oradour-sur-Glane.



Références bibliographiques

Ouvrages généraux

CMO (Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane) ; Centre de documentation. *Fonds études* [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=39&Itemid=68>

CMO (Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane) ; Centre de documentation. *Fonds ouvert* [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=40&Itemid=69>

CMO (Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane) ; Centre de documentation. *Fonds privés* [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=41&Itemid=70>

DESOURTEAUX André, HEBRAS Robert. *Oradour / Glane : Notre village assassiné*. Les Chemins de la mémoire, 2001, 222 p.

FOUCHE Jean-Jacques. *Oradour*. Liana Levi, 2001, 245 p.

FARMER Sarah. *Oradour 10 juin 1944*. Paris : Perrin, 2007, 314 p.

GIBOUIN Sandra. *Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane*. Présentation issue de l'ECHO n° 34 (avril 2002) [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.archivistes.org/Centre-de-la-Memoire-d-Oradour-sur>> (consulté le 28 janvier 2016).

VALADE Albert. *La page de catéchisme : Oradour le 10 juin 1944*. Neuvic-Enter : Editions de La Veytizou. 172 p.

Ouvrages spéciaux

ABF (Association des Bibliothécaires de France). *La politique d'acquisition en 12 points* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points>> (Consulté le 16 février 2015).

ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques). *Charte des bibliothèques* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/1096-charte-des-bibliotheques>> (Consulté le 16 février 2015).

FOSSEY Solenn. *Valoriser un fonds patrimonial sur le site internet d'un centre de documentation spécialisé*. Rapport de stage : Licence professionnelle Métiers des Bibliothèques et de la documentation. Limoges : Université de Limoges, 2014-2015, 43p.

MARQUET Elodie. *Du souvenir à l'institution : les enjeux de la construction d'une mémoire à travers l'exemple du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane*. DEA N° 126 : Communication et Science Politique. Paris : Université de Paris Dauphine, 2001-2002, 109 p.

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE de L'Eure. Aide à l'élaboration d'une charte documentaire [en ligne]. Disponible sur : http://mediatheque.cg27.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=334%3Aaide-a-lelaboration-dune-charte-documentaire&catid=72%3Aboite-a-outilsgerer-une-bibliotheque&Itemid=54>

POLDOC. Villeurbanne : ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques). Disponible sur : [http://poldoc.enssib.fr/documents?title=politique+d%27acquisition&field_auteur_value=&field_redacteur_value=&field_sujet_tid=All&field_bibliotheque_tid=All&field_collection_tid=All&field_type_de_contenu_tid=All&field_type_de_ressource_tid=All&field_langue_tid=All&field_annee_date_value\[min\]\[date\]=&field_annee_date_value\[max\]\[date\]=>](http://poldoc.enssib.fr/documents?title=politique+d%27acquisition&field_auteur_value=&field_redacteur_value=&field_sujet_tid=All&field_bibliotheque_tid=All&field_collection_tid=All&field_type_de_contenu_tid=All&field_type_de_ressource_tid=All&field_langue_tid=All&field_annee_date_value[min][date]=&field_annee_date_value[max][date]=>)

POUCHOL, Jérôme. Pratiques et politiques d'acquisition. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2006. Disponible sur: <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0005-001>> (consulté le 27 janvier 2016).



Annexes

Annexe 1. Liste des expositions temporaires de 2000 à 2015.....	35
Annexe 2. Représentation d'une partie du fichier Excel pour l'inventaire des périodiques	36
Annexe 3. Proposition par mail d'un don à la médiathèque de centre de documentation..	37
Annexe 4. La charte documentaire	38
Annexe 5. Questionnaire pour le personnel du centre de la mémoire	45



Annexe 1. Liste des expositions temporaires de 2000 à 2015

Expositions temporaires au centre de la mémoire d'Oradour :

- *1919-1939 : d'une guerre à l'autre* (07 avril au 15 juin 2000)
- *Regards : enfants, guerre, violence* (03 mai au 20 mai 2001)
- *Mémoire d'enfants : 1920 – 10 juin 1944* (24 mai au 23 septembre 2001)
- *Dessine-moi une mémoire : la guerre dans les albums de jeunesse* (05 octobre au 12 mai 2001)
- *Des étrangers dans la résistance* (14 octobre au 15 décembre 2002)
- *Les enfants du monde dessinent pour la paix* (07 avril au 30 septembre 2003)
- *Si je t'oublie* (03 octobre au 14 décembre 2003)
- *Parle-moi d'Oradour* (05 avril au 03 octobre 2004)
- *Mémoires croisées : visions Franco-Allemandes* (08 octobre 2004 au 28 février 2005)
- *Les jeunesses hitlériennes : de Nuremberg à Oradour* (24 juin 2005 au 15 mars 2006)
- *Anne Franck : une histoire d'aujourd'hui* (24 juin 2006 au 15 mai 2007)
- *1935 : L'hystérie raciale : les lois de Nuremberg* (22 juin 2007 au 15 mai 2008)
- *La guerre d'Espagne : Gernika* (27 juin 2008 au 15 mai 2009)
- *11 septembre : 2976 victimes* (26 juin 2009 au 30 avril 2010)
- *Notre Histoire : Sarajevo, Bosnie-Herzégovie* (25 juin au 1^{er} décembre 2010)
- *La justice pénale : de Nuremberg à la Haye* (14 mars 2011 au 10 avril 2012)
- *Exposition Juger Eichmann* (14 juin 2012 au 28 avril 2013)
- *Femmes et guerres* (21 juin 2013 au 30 avril 2014)
- *Oradour, visages* (21 juin 2014 au 20 septembre 2015)



Annexe 2. Représentation d'une partie du fichier Excel pour l'inventaire des périodiques

titre de périodique	issn	lieu d'édition	éditeur	état de la collection	périodicité	Inventaire	Nombre de revues
<i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>	?	Paris	Maison des sciences de l'homme	18, nov 1977 ; 25, janv 1979 ; 35, nov 1980 ; 39, sept 1981 - 40, nov 1981	bimestriel		7
<i>AMIS : Bulletin de liaison de l'Association des Combattants, Prisonniers de guerre... Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Indochine. Veuves et victimes de guerre de Charente Maritime</i>	1270-7651	Rochefort	ADCPG-CATM	679 (juillet 2009)			1
<i>Après-demain, journal mensuel de documentation politique</i>	0003-7176	Paris	Ligue des droits de l'homme	370, janv 1995 - 449, dec 2002 (lac.) (mque le 374, 417-418, 422-423, 426-439)	mensuel		37
<i>Archives en Limousin</i>	1166-3626			39 (2012-1)			1
<i>Arkheia</i>	0292-0689	Montauban	Association Arkheia, histoire, mémoire du temps présent	1, nov-janv 1999 - 4, oct-déc 2000; 14-15-16, 2004-2005; 17-18, 2006	Trimestriel		5
<i>Axes et alliés, un monde en guerre</i>	1955-8589	Eguilles	Editions du Paladin	2007; 21, juil-août 2010 - 27, sept-oct 2011	bi-mensuel		9
<i>Bir-Hakim... L'Authion Bulletin de l'Amicale de la 1ère DFL</i>		Paris	Amicale de la 1ère DFL	69-70;72;74-89;91-102;104-119;121-207	mensuel		129
<i>Bulletin de l'association nationale des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane</i>		Oradour-sur-Glane	A.N.F.M.O.G	2004-	annuel	sept.-13	4



Annexe 3. Proposition par mail d'un don à la médiathèque de centre de documentation

De : Lemoine, Blandine

Envoyé : vendredi 11 mars 2016 15:17

À : Sandra GIBOUIN

Objet : Don en Histoire - Le patriote résistant - 2-PER-0501

La Bibliothèque Historique de la Ville de Paris entreprend un grand travail de désherbage dans ses collections de périodiques.

Nous voudrions vous proposer ce titre :

Le Patriote résistant : journal des déportés internés et famille

Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes

N° 454, août 1977-N° 456, oct. 1977 ; N° 459, janv. 1978-N° 463, mai 1978 ; N° 465, juil. 1978-N° 467, sept 1978- N° 470, déc. 1978-N°475, mai 1979 ; N° 477, juillet 1979.

38 cm hauteur

5 cm linéaires fascicules

Seriez-vous intéressés par ce titre ?

Bien à vous,

Blandine Lemoine-Sternberg

Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

24, rue Pavée

75004 PARIS



CENTRE DE LA MEMOIRE D'ORADOUR-SUR-GLANE

Charte documentaire de la médiathèque

Du centre de documentation d'Oradour-sur-Glane

Rédaction de la charte documentaire : Capucine Gille
Sous la direction de : Richard Jeziarski, directeur du centre de la mémoire
d'Oradour-sur-Glane
Février 2016



Sommaire

Objet de la charte

- I) Politique générale
 - Mission
 - Public
 - Gestion
- II) Les collections et l'organisation des collections
- III) Le financement des acquisitions et le choix des fournisseurs
 - Financement des acquisitions
 - Choix des fournisseurs
- IV) L'acquisition et la sélection des documents
 - Les critères de sélection
 - Les dons
- V) Les acquisitions selon la nature des fonds
- VI) L'actualisation des fonds
- VII) Le droit d'auteur
- VIII) La promotion des fonds
- IX) Les partenariats

Conclusion



Centre de documentation d'Oradour-sur-Glane

Charte documentaire

Objet de la charte :

La charte documentaire du centre de documentation d'Oradour-sur-Glane est un document constitutif de la politique documentaire. Elle récapitule les choix opérés concernant les orientations documentaires pour l'ensemble des collections et des ressources documentaires de la médiathèque.

Cette charte détermine les fonds de la médiathèque à savoir les supports qui font l'objet d'acquisition mais aussi les critères de choix ainsi que les sources d'acquisition.

I) Politique générale

Missions

Les différentes missions du centre de documentation sont les suivantes :

- Etre un centre de Recherche Européen

- Mission de conservation des documents. C'est-à-dire acquérir et conserver tout les documents relatifs à la thématique d'Oradour-sur-Glane plus spécifiquement, ainsi que des documents sur la Seconde Guerre mondiale plus généralement.

- Mission de diffusion des documents. Assurer l'accès à l'information et à la documentation en proposant des supports variés et consultables par tous sur rendez-vous pour les personnes extérieures.

- Mission de diffusion de l'information, réponses aux questions et demandes d'utilisateurs tant particuliers que professionnel. Plusieurs moyens de réponse sont disponibles à savoir le téléphone, le courrier ou le courriel.

- Mission de transmission de la mémoire à travers les documents. En effet les documents peuvent servir par exemple à la création d'une exposition temporaire. Dans ce cas-là, les documents servent de bases d'informations sur un sujet donné.

- Participer à des actions éducatives et pédagogiques en relation avec le système scolaire (enseignement secondaire), réalisation d'ateliers.

- Travailler en réseau avec les autres bibliothèques, avec les établissements scolaires, ainsi que d'autres lieux de mémoires.

- Numériser les sources

Public

Le public du centre de documentation est un public de chercheurs de l'enseignement supérieur, un public d'étudiants et d'enseignants, de journalistes, écrivains, documentaristes... Par ailleurs, la médiathèque du centre de documentation peut accueillir un public d'utilisateurs plus précis à savoir familles et proches touchés par le drame d'Oradour-sur-Glane et s'adresse aussi à toute personne portant un simple intérêt sur la Seconde Guerre mondiale et le drame d'Oradour.

Gestion

La gestion de la médiathèque est assurée par la documentaliste qui est chargée de superviser la politique d'acquisition ainsi que son adaptation (définition des priorités et approbation des sélections). La médiathèque est sous la responsabilité du directeur de l'établissement.

II) Les collections et l'organisation des collections de la médiathèque

Les collections et plus précisément les supports suivants font l'objet d'acquisition :

- Périodiques
- Livres documentaires
- Romans
- Audiovisuel
- Enregistrements audio

La médiathèque du centre de documentation comprend environ 5000 documents (y compris section adulte et enfant/adolescent). Ce fonds est constitué de monographies (52 % du fonds), périodiques (43 % du fonds), vidéos (5 %), DVD vidéo (0,5 %), CD Audio (0,1 %), Cédérom (0,1 %).

Les fonds de la médiathèque se répartissent par thématiques et sont au nombre de 14 :

- Avant guerre et montée du nazisme
- Histoire générale de la seconde guerre mondiale
- Allemagne Nazie (1933-1945)
- Armée Allemande
- Solution finale, déportation et systèmes concentrationnaires
- La France pendant la seconde guerre mondiale
- Régime de Vichy et collaboration
- Histoire d'Oradour sur Glane et du Limousin
- La résistance
- Libération nationale et fin de la guerre
- Après la guerre : de 1945 à nos jours
- Devoir de mémoire et histoire
- Guerres, massacres, discriminations et droits de l'homme
- Usuels et ouvrages pédagogiques

III) Le financement des acquisitions et le choix des fournisseurs

Financement des acquisitions

La dotation attribuée à la médiathèque est annuelle, par année civile. Sur proposition du responsable de la médiathèque et après accord du directeur, la somme demandée est votée par le Conseil d'administration du centre de la mémoire. La somme allouée est susceptible d'être modifiée par décision du Conseil d'Administration sous la forme de décisions modificatives (DM). Cette modification peut être une réduction ou une augmentation.

Choix des fournisseurs

Le choix des fournisseurs s'effectue selon plusieurs critères :

- La nature du document ou le document lui-même
- La rentabilité : application systématique de la remise légale
- L'efficacité : aptitude à localiser les documents et à les transmettre dans des délais raisonnables
- La proximité : contact avec le libraire et consultation préalable des documents
- L'information : sélection préalable par le libraire des publications susceptibles d'intéresser la médiathèque.

IV) L'acquisition et la sélection des documents

L'acquisition permet de faire évoluer les fonds de la médiathèque. Elle peut être réalisée grâce à l'achat ou au don. La sélection des documents est l'achèvement d'un travail de recherche documentaire (notamment les revues de presse réalisées par la veille) mais aussi par diverses suggestions d'usagers et de libraires, qui permettent l'évaluation des besoins.

Les critères de sélection :

Concernant la chronologie, la priorité est donnée pour l'acquisition de documents sur la période du XXème et XIXème siècle, et plus précisément sur la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et sur le drame d'Oradour-sur-Glane (1944).

La sélection peut s'effectuer après une prise en compte des propositions d'achats (du service éducatif), mais aussi après évaluation des manques recensés dans la médiathèque (rachat des documents disparus si besoin).

Tout d'abord la médiathèque prend en compte des critères intellectuels :

- **Critères historiques** : sur la Seconde Guerre mondiale, et sur le drame d'Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944.
- **Critères pédagogiques** : le service éducatif en particulier a besoin d'ouvrages éducatifs, pour mener à bien ses ateliers, conférences et autres activités avec un public scolaire.

- **Critères thématiques** : mémoire et histoire, ouvrages sur les guerres contemporaines, thématique liée aux expositions temporaires, et à l'actualité (veille), conférences, débats, colloques.
- **Critères de niveau et de genre** : les niveaux et les genres sont variés afin de toucher un vaste public : Romans historiques, documentaires.
- **Critères linguistiques** : les ouvrages peuvent être acquis dans diverses langues originales notamment en français, en allemand, et en anglais.

D'autre part, la médiathèque prend en compte des critères physiques et pratiques .Des acquisitions de fonds de toutes natures et tous supports peuvent être réalisées : documents textuels, publiés ou non, mémoires et thèses, rapports, documents iconographiques, documents d'archives, documents multimédia (CD Rom et CD audio), DVD.

Les dons

Par ailleurs, les dons sont très importants au centre de documentation. Ils représentent un apport important notamment dans le fonds des archives mais aussi de la médiathèque. La médiathèque accepte les dons de documents de particuliers ou d'organismes tels que la Bibliothèque départementale de prêts de la Haute-Vienne. Les documents sont sélectionnés selon les critères énoncés ci-dessus, afin d'être intégrés ou non au fonds.

V) Les acquisitions selon la nature des fonds

Périodiques : L'acquisition de périodiques constitue la part la plus importante du budget de la médiathèque, c'est-à-dire 79 %. La liste des abonnements s'est développée depuis 2006. L'acquisition et la sélection s'effectue en vertu des principes énoncés dans le paragraphe intitulé « L'acquisition et la sélection des documents ». Les abonnements sont renouvelés annuellement et revus selon les nouveautés ou les demandes.

Ouvrages : L'acquisition d'ouvrages constitue la seconde part la plus importante du budget de la médiathèque à savoir 21 %. L'acquisition et la sélection s'effectue en vertu des principes énoncés dans le paragraphe intitulé « L'acquisition et la sélection des documents ».

Fonds ancien archives (conservation) : La troisième part la plus importante du budget est consacrée à la conservation des archives et parfois à l'achat de celles-ci.

Documents audiovisuels et multimédia : L'acquisition de documents audiovisuels et multimédia ne représentent qu'une faible part du budget de la médiathèque. La documentation audiovisuelle s'acquiert sur un support à savoir le DVD. Pour la documentation multimédia, l'acquisition s'effectue sous le support du CD Audio et Livre-CD.

Mémoires et thèses : L'acquisition de mémoire et thèses se fait par le biais du don. Les étudiants ayant fait leur stage au sein du centre de la mémoire peuvent déposer un exemplaire papier à la médiathèque

VI) L'actualisation des fonds

Le désherbage s'effectue tout d'abord par l'évaluation des fonds, qui peut être ensuite suivie d'un retrait de certains documents. Toutefois la médiathèque à vocation de conservation des documents relatifs au drame d'Oradour-sur-Glane, par conséquent certains ouvrages doivent être conservés au sein de la médiathèque et ne peuvent être mis au pilon. Il peut être envisagé pour les ouvrages très détériorés une restauration afin de préserver le document.

VII) Droit d'auteur

La médiathèque s'attache au respect du droit d'auteur conformément à la législation en vigueur en France.

VIII) La promotion des fonds

En premier lieu le document nouvellement acquis est catalogué. L'ouvrage est référencé dans la base de données bibliographiques Cassiopé et est ensuite indexé par un vocabulaire spécialisé. Le document se voit attribué une cote, et est repérable dans la base de données de Cassiopé.

Le document est ensuite apposé sur le présentoir des nouveautés et peut être emprunté.

IX) Les partenariats

Le centre de documentation travaille en partenariat avec plusieurs structures. Telles que des bibliothèques, des établissements scolaires grâce au service pédagogique et la création d'ateliers, ainsi que d'autres lieux de mémoires.

En 2006 a été signée une convention liant le centre de documentation et la bibliothèque universitaire de Limoges, dans la manière où tous les périodiques du centre sont référencés dans la base de données du SUDOC (catalogue du Système Universitaire de Documentation). D'autres partenariats ont eu lieu, comme celui avec l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerres) dès 2009. Ce partenariat a consisté en la création d'une base de données recensant les témoignages sur la Seconde Guerre mondiale.

En 2012 a débuté le partenariat avec le réseau des musées de la Résistance du Massif central. A ce titre une partie du fonds des archives du centre est visible sur le site internet.

Entre 2007 et 2011, la médiathèque du centre a participé à des événements tels que « *Lire en fête* » (devenu « *A vous de lire* » en 2010) dirigé par le Centre National du Livre.

Conclusion

La médiathèque du centre de documentation du centre de la mémoire est une médiathèque spécialisée tous publics. Elle est notamment spécialisée sur la Seconde Guerre mondiale ainsi que sur le drame d'Oradour-sur-Glane en Limousin. La médiathèque pourrait développer une newsletter des nouveautés récemment acquises. Cela afin de permettre aux usagers internes et externes de se tenir au courant des ouvrages présents dans la médiathèque.

Annexe 5. Questionnaire pour le personnel du centre de la mémoire



Communication Interne

Le : 16 février 2016

De : Capucine GILLE s/c R. JEZIERSKI

A : L'ensemble du personnel

Objet : Questionnaire sur l'utilisation de la médiathèque

Cette enquête a pour objectif d'observer comment le personnel du centre de la mémoire utilise la médiathèque dans le cadre de son travail ou éventuellement de ses loisirs.

Elle me permettra d'élaborer un tableau statistique qui servira à mieux comprendre l'utilisation de la médiathèque dans le cadre des activités du centre de la mémoire.

Merci de me le remettre, si possible, début mars au plus tard.



- 1) Venez-vous emprunter des livres à la médiathèque du centre de documentation ?
Si oui à quelle fréquence :
 - Plusieurs fois par semaine
 - 1-4 fois par mois
 - Peu de fois dans l'année
 - Jamais

- 2) Si oui, quels types de documents consultez-vous le plus souvent ?
 - Romans
 - Livres documentaires
 - Vidéos
 - Revue de presse
 - Périodiques

- 3) Venez-vous emprunter des livres lorsque la documentaliste est absente ?
 - Oui
 - Non

- 4) Est-ce important pour vous que la bibliothèque soit ouverte le week-end ?
 - Oui
 - Non

- 5) Selon vous une carte informatisée personnelle serait-elle plus pratique pour faire des emprunts et recevoir des lettres de rappel ?
 - Oui
 - Non

- 6) Selon vous, quel serait la durée idéale d'emprunt des documents ?
 - 1 semaine
 - 3 semaines
 - Un mois

- 7) Auriez-vous des suggestions pour améliorer les fonctions de la médiathèque ?
 -
 -
 -
 -

8) Utilisez-vous la médiathèque dans un souci de formation continue (Exposition Permanente) ?
 Oui
 Non

9) Utilisez-vous la médiathèque dans un but de « mise à niveau » lors d'exposition temporaire ?
 Oui
 Non

10) Utilisez-vous la médiathèque d'une manière plus large dans le cadre de l'actualité ? (exemple : Jumelage Oradour/Belchite)
 Oui
 Non

11) Autres suggestions :

.....
.....
.....
.....

12) Est-ce que vous êtes suffisamment informés sur les nouveautés ?
 Oui
 Non

13) Seriez-vous intéressé par une newsletter de suggestions de livres ou autres documents (DVD, périodiques) à découvrir ?
 Oui
 Non



Développement d'une politique d'acquisition à la médiathèque du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane : enjeux et moyens d'actions pour une cohérence de fonds

Ce rapport présente une analyse de la politique d'acquisition de la médiathèque d'Oradour-sur-Glane. A ce titre différents outils sont proposés en vue de son amélioration. Le développement de la politique d'acquisition à la médiathèque du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane a ainsi pu être réalisé après l'analyse des missions du centre de documentation ainsi que l'état des lieux. Un questionnaire pour le personnel interne a été établi dans le but de déterminer les enjeux et de savoir si le fonds est en adéquation avec le personnel dédié. Enfin une charte documentaire résumant la politique d'acquisition du centre de documentation a été réalisée dans le but d'une cohérence de fonds.

Mots-clés : politique d'acquisition, développement, charte documentaire

Development of an acquisition policy at the library of the memory center of Oradour - sur- Glane : issues and means of action for consistency collection

This report presents an analysis of the acquisition policy of the multimedia library of Oradour-sur-Glane. In the light of this, different tools are proposed to improved it. The development of the acquisition policy of the multimedia library of the Oradour-on-Glane memory center was carried out after the analysis of missions at the resources centre and an inventory of the situation was done. A questionnaire for the internal personnel was drawn up with the aim of determining the issues and of knowing if the funds are in adequacy with the dedicated personnel. Finally a documentary charter summarizing the acquisition policy of the resources centre was carried out with the aim of a coherence of funds.

Keywords : acquisition policy, development, documentary guidelines

